

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de BAGNEAUX

4.3.2. Document graphique

Centre de la commune et hameaux au 1 / 2 000 ème

Plan n°4.3.2

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOU,
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiaivede@orange.fr



Agence de Beaumont
Tél : 03.81.83.53.29 - initiaivede23@orange.fr

0 m 20 m 40 m 60 m 100 m

*Origine cadastre (C) - DGFiP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Juin 2016

Légende :

— Limite de zones et de secteurs.

ZONES URBAINES

Us Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat - Secteur ou l'assainissement autonome est autorisé.

UAs Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens - Secteur ou l'assainissement autonome est autorisé.

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

Nf Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Ncv Secteur de la zone N soumis à une orientation d'aménagement et de programmation thématique (vallée de la Vanne)

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Éléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Éléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

- Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1) Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

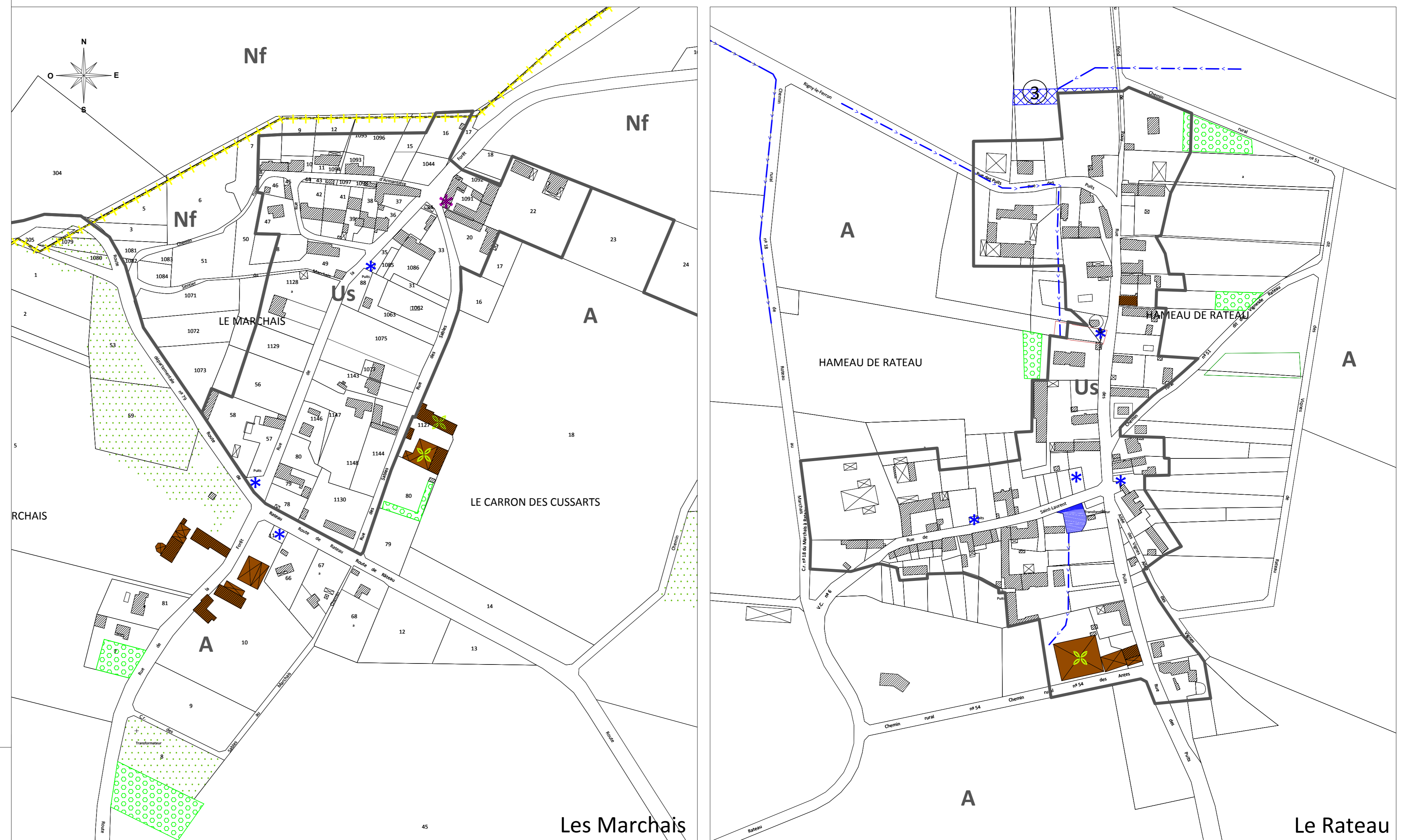
Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- Zone inondable (Etude IPSEAU)
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Axe de ruissellement

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

Voir plan de l'ensemble de la commune

Número	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie m²
1	Aménagement du carrefour avec la RD79	Commune de Bagnaux	4134
2	Agrandissement cimetière	Commune de Bagnaux	1165
3	Aménagement bassin hydraulique	Commune de Bagnaux	571



Les Marchais